



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 29 mai 2014 — N° 7

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration concernant les Assises annuelles 2014 de l'Union des Municipalités du Québec à Gatineau.

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'école secondaire Gérard-Filion.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant l'agrandissement du Centre Jean-Guy Drolet.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration concernant Le Grand Défi de Granby.

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Antoine Deschênes, ex-maire des Éboulements.

29 mai 2014

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner les 50 ans du Club Optimiste Maisonneuve.

Mme David (Outremont) fait une déclaration concernant l'inauguration du grand orgue Pierre-Béique à la Maison symphonique.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de la Maison Desjardins de soins palliatifs de Rivière-du-Loup.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Naomi Rouillard.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, Mme David (Gouin) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

À 9 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 14.

29 mai 2014

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport sur l'application de la Loi sur les valeurs mobilières, en date de décembre 2013;

(Dépôt n° 44-20140529)

Les rapports annuels 2013 de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier du Québec et du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec;

(Dépôt n° 45-20140529)

M. Lessard, ministre des Forêts de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel 2012 du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage.

(Dépôt n° 46-20140529)

M. le président dépose :

Le plan stratégique 2014-2018 du Commissaire au lobbyisme du Québec.

(Dépôt n° 47-20140529)

Dépôts de pétitions

M. Carrière (Chapleau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 532 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien du personnel affecté à la Centrale de communication santé de l'Outaouais au sein de la Coopérative des Paramédics de l'Outaouais.

(Dépôt n° 48-20140529)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. LeBel (Rimouski), conjointement avec M. D'Amour, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Bonnardel (Granby) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale se rappelle qu'il y a cent ans aujourd'hui, le 29 mai 2014, sombrait l'Empress of Ireland sous les flots du Saint-Laurent au large de Sainte-Luce-sur-Mer, faisant 1 102 victimes dont 134 enfants, et qu'elle souligne le travail du Musée Empress of Ireland, situé sur le site historique maritime de la Pointe-au-Père, qui travaille à la mémoire des disparus et assure un devoir de mémoire pour les descendants des familles de cette effroyable tragédie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

29 mai 2014

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le permis de conduire Plus de la Société de l'assurance automobile du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale sans tabac qui aura lieu le 31 mai;

QU'elle salue cette initiative de l'Organisation mondiale de la Santé dont le but est de contribuer à protéger les générations actuelles et futures des conséquences liées à la consommation du tabac;

QU'elle réitère l'importance de poursuivre la lutte contre le tabagisme principalement chez les jeunes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente une motion concernant l'impact des orientations du prochain budget sur les populations les plus pauvres du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, et M. Lamontagne (Johnson), propose :

29 mai 2014

QUE l'Assemblée nationale souligne le départ de Mme Jacynthe Côté, qui quittera le 1^{er} juin ses fonctions de chef de la direction de la division Rio Tinto Alcan, après une carrière de 25 ans au sein de l'entreprise;

Qu'elle souligne son engagement constant et son apport à la vie économique, sociale et culturelle de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de tout le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 20 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée se réunisse le lundi 2 juin 2014, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'Assemblée nationale se réunira afin de procéder à la formation des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séance.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat ajourné le 28 mai 2014 sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Couillard, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Traversy (Terrebonne), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Roy (Bonaventure), M. Khadir (Mercier) et M. Villeneuve (Berthier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Drainville (Marie-Victorin), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral qui a délibérément choisi de rouvrir la porte aux mini-centrales et qu'elle dénonce avec vigueur le manque de vision du gouvernement qui devra piger dans les poches des contribuables de la classe moyenne pour les financer.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Couillard, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Traversy (Terrebonne), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Roy (Bonaventure), M. Khadir (Mercier), M. Villeneuve (Berthier) et M. Drainville (Marie-Victorin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 12 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

29 mai 2014

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Couillard, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Traversy (Terrebonne), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Roy (Bonaventure), M. Khadir (Mercier), M. Villeneuve (Berthier) et M. Drainville (Marie-Victorin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné au nom de Mme Vallée, ministre de la Justice.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. LeBel (Rimouski) à Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, portant sur le sujet suivant : « Le financement par le gouvernement libéral des organismes communautaires ».

À 18 h 12, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au lundi 2 juin 2014, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON